

Je suis heureux de vous faire remarquer que les produits exhibés par le Canada aux différentes expositions qui ont en lieu l'année dernière ont beaucoup attiré l'attention et qu'il est déjà résulté de ce fait de nombreuses demandes de renseignements et de nombreuses commandes.

Je vous félicite de l'état satisfaisant du revenu et du ferme et progressif développement des affaires, dont on trouve la preuve dans le chiffre de plus en plus élevé des exportations et des importations.

On jugera probablement opportun d'augmenter le nombre de nos agences commerciales afin d'aider plus particulièrement au progrès de notre commerce avec les autres pays, et il sera demandé au parlement d'étudier si l'adoption de quelque disposition dans ce sens serait désirable.

J'ai aussi le plaisir de vous informer que le gouvernement d'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande ont accepté, sur invitation de mon gouvernement, de se faire représenter à une conférence qui doit avoir lieu à Londres en juin prochain, et où il s'agira du commerce, des moyens de transport, de la pose de câbles sous-marins et d'autres questions concernant les rapports des colonies entre elles. On espère que ce congrès sera favorable au développement du commerce du Canada avec ces importantes parties des possessions de Sa Majesté.

Je dois aussi vous mentionner que, après avoir fait enquête à ce sujet, mon gouvernement en est arrivé à la conclusion qu'il assurerait dans l'Afrique-australe un marché avantageux aux différents produits du Canada par l'établissement d'une ligne directe de steamers entre ce pays-là et le nôtre, ce qu'il va s'efforcer de faire.

Il a plu à Sa Majesté d'inviter le Premier Ministre aux cérémonies de son couronnement. Il est à espérer que la présence des principaux hommes d'Etat des colonies à ces fêtes donnera lieu à la discussion de sujets d'intérêt mutuel susceptible d'affecter, dans un prochain avenir, le développement de notre commerce avec la mère-patrie et les diverses colonies de l'empire.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

On va soumettre dès à présent à votre examen les comptes publics de l'année dernière et les estimations budgétaires relatives à l'exercice actuel.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je laisse à votre sérieuse considération ces différentes questions et toutes autres qu'on pourra vous présenter, et j'espère que sous l'œil de la divine Providence, vous saurez vous inspirer de votre sagesse et de votre prudence pour les traiter conformément aux plus chers intérêts du Canada.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est ordonné que le discours de Son Excellence soit pris en considération demain.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est

Résolu,—Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants:—1o. Privilèges et Elections.—2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.—4o. Bills Privés.—5o. Ordres Permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes Publics.—8o. Banques et Commerce.—9o. Agriculture et, Colonisation;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papier.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, un comité spécial de cinq membres est nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre ce jour; le dit comité devant se composer de Sir Wilfrid Laurier, M. Borden (Halifax), Sir Richard Cartwright, M. Sutherland (Oxford) et M. Haggart.